



La CARMF regarde l'avenir

Chère Consoeur, Cher Confrère,

Après une réussite scolaire et universitaire, après avoir été suremployés et bien souvent sous payés à l'hôpital pendant nos études, on s'est installés.

Le début d'une nouvelle vie ? Non ! De nouveaux défis : pour les plus anciens l'achat d'une patientèle, la concurrence...

Pour tous, le travail douze heures par jour, six jours sur sept, les nuits sans sommeil, l'angoisse de mal faire et de la faute de diagnostic ou de l'erreur thérapeutique, sous l'œil implacable des médias !

Et pourtant, on a adoré ça !

On a écouté, rassuré, on s'est formés, on a amélioré les techniques, les protocoles, les pronostics. De sorte qu'aujourd'hui, les résultats de la médecine sont sans équivalent dans la société moderne.

Nos patients sont devenus complices, confidents, amis.

Eh bien, la récompense, on la connaît, elle commence par le numerus clausus, et quand, après un bac + 8, des sacrifices financiers pour nos familles pendant huit ans et plus, on a commencé à gagner notre vie, on nous a répété matin, midi et soir qu'on était des nantis, qu'on ne devait pas se plaindre et qu'on était au service de la société .

Dans un contexte de pénurie épouvantable, liée à une gestion comptable totalement irrationnelle en termes de santé publique, il faut pleurer tous les cinq ans une revalorisation de misère de nos actes, dont les deux tiers partiront en cotisations sociales, en frais et en impôts.

Comme j'ai déjà pu le dire, ce ne sont pas des maisons de santé qui soigneront les français, ce sont des médecins solides professionnellement, stables psychologiquement, parce que soutenus et respectés. La désespérance qui touche notre génération après vingt ans de harcèlement touche aujourd'hui les internes en formation (cf. le récent congrès de l'AAPML) et cela est encore bien plus grave !

Alors à la CARMF, nous avons fait nous-mêmes ce que les autres n'ont pas fait pour nous, et c'est un message d'espoir pour nos cadets.

- Avant tout le monde, nous avons anticipé le Papy boom et depuis vingt ans, nous constituons des réserves pour assumer ce fait sociétal connu. Sept milliards de placements avec une moyenne de rendement de 4 % par an pendant vingt ans.
- En dépit de l'absence de revalorisation de nos revenus, nous avons préservé le pouvoir d'achat de nos retraités. Cette année encore la valeur du point de retraite du régime complémentaire a été maintenue.
- Les indemnités en cas de décès sont passées en vingt ans de moins de 3 500 € à 40 000 €, puis cette année à 60 000 €.
- Nous avons inventé «le temps choisi» à contre-courant de tout ce qui se fait en matière de retraite : nous vous donnons la liberté de choisir le moment de votre départ en retraite à partir de soixante deux ans, mais surtout, si comme nombre d'entre vous, vous décidez de continuer sans liquider votre retraite, il n'y a alors plus de cotisations sans droits, et votre future retraite se trouvera majorée.
- Nous venons de proposer aux pouvoirs publics une solution originale et innovante pour prendre en charge le délai de carence avant la perception d'indemnités journalières dans le régime invalidité-décès (leur réponse est en attente), et les autres caisses nous sollicitent sur ce thème.
- Nous avons maintenu le niveau de prélèvement des cotisants à un niveau acceptable cette année encore, ainsi pour 90 000 € de BNC :
 - régime de base : +1 % ;
 - régime complémentaire : +1 % ;
 - régime invalidité-décès : 0 % d'augmentation ;
 - régime ASV (pilote par l'Etat) : +1,6 % pour la part forfaitaire mais +7,7 % pour la part d'ajustement.

Je rappelle ici que nous ne gérons que les régimes complémentaire et Invalidité-décès.

Je ne ferai pas ici le catalogue du champ d'intervention de la CARMF, mais une chose est sûre, vous ne cotisez pas pour rien ! Loin s'en faut !

En dépit des inévitables critiques, je ne connais aucune caisse dont l'action soit aussi vaste et efficace.

Comme vous le voyez, sans attendre les pouvoirs publics, depuis vingt ans, nous innovons, nous inventons, nous préparons l'avenir. Nous sommes tellement efficaces que la tutelle ne cesse de tenter par tous les moyens de nous contrôler. Ainsi, en ce moment même, un projet de décret sur nos placements suscite l'opposition de l'ensemble des professions libérales (<http://www.carmf.fr/page.php?page=actualites/communiqués/2017/decrets-placements-2017.htm>).

Notre profession, organisée, a su faire seule et en toute transparence. En vingt ans, pas de mensonge, pas de manipulation, pas d'enrichissement (le montant de mes indemnités CARMF pour 2016 est de 8 160 €, avant les impôts et charges sociales auxquelles elles sont soumises).

Face au défi de notre temps, non seulement, nous avons anticipé, mais nos solutions sont concrètes, applicables, et jamais mises en défaut.

Face à cela que nous propose-t-on ?

La disparition de la médecine libérale au motif qu'elle ne rendrait pas heureuses les jeunes générations qui aspirent à autre chose ? Mais autre chose, c'est quoi ?

C'est un avenir qu'on écrit sans eux, en s'appuyant pour le rendre attractif sur un présent optimisé par l'actuelle génération !

C'est le miroir aux alouettes. Au lieu de nous aider à améliorer encore notre modèle, on le détruit, et quand viendra le temps des désillusions, il sera trop tard !

La médecine libérale est pleine d'avenir, il suffit de se mobiliser un peu pour l'améliorer. À la CARMF, on le sait, on le fait.

Avec mes fraternelles amitiés

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'T' followed by a long horizontal stroke that curves upwards at the end.

Docteur Thierry Lardenois